



En application de l'article 6 de la loi du 16 décembre 2008 relative à l'aide à l'enfance et à la famille

Liste des enfants et jeunes adultes vivant au Luxembourg accueillis ou placés en institution ou en famille d'accueil au 1^{er} avril 2019

Children and young adults in alternative care

Institutionnel – Residential Care

A. Enfants et jeunes adultes dans les centres d'accueil classiques

9 organismes accueillent 418 enfants et jeunes adultes en accueil de base, en accueil de moins de 3 ans et en accueil orthopédagogique (dont 340 placements judiciaires (81,34 %) et 78 accueils volontaires).

B. Enfants et jeunes adultes en accueil urgent

4 organismes accueillent 45 enfants et jeunes adultes en accueil urgent en situation de crise psychosociale aigüe (dont 34 placements judiciaires (75,56 %) et 11 accueils volontaires).

C. Enfants et jeunes adultes placés dans les CSEE

CSEE (Schrassig et Dreibern) accueillent 58 mineurs (m/f) dont 8 à l'Unisec en placement judiciaire.

D. Enfants et jeunes adultes placés dans les MEE

Les Maisons d'enfants de l'Etat accueillent 69 enfants et jeunes adultes en accueil de base étatique (dont 45 placements judiciaires (65,22 %) et 24 accueils volontaires).

E. Enfants et jeunes adultes dans les institutions spécialisées

40 enfants et jeunes adultes en institution spécialisée 'jour et nuit' dont 31 placements judiciaires (77,50 %) et 9 accueils volontaires.

F. Mineurs non accompagnés

41 enfants DPI/MNA (*volontaires*).

G. Enfants et jeunes adultes placés dans les institutions à l'étranger

99 enfants et jeunes adultes en institution à l'étranger, dont 69 placements judiciaires (69,70 %) et 30 accueils volontaires.

TOTAL : 770 enfants et jeunes adultes
dont 577 placements judiciaires (74,94 %)
et 193 accueils volontaires.

Accueil en famille – Foster Care

H. Enfants et jeunes adultes en famille d'accueil (jour & nuit)

525 enfants et jeunes adultes en famille d'accueil 'jour & nuit' dont 229 sont accueillis auprès de leur famille proche. 476 placements judiciaires (90,67 %) et 49 accueils volontaires.

I. Enfants et jeunes adultes en accueil individualisé intensif

34 enfants et jeunes adultes en accueil individualisé intensif à l'étranger, dont 30 placements judiciaires (88,24 %) et 4 accueils volontaires.

TOTAL : 559 enfants et jeunes adultes
dont 506 placements judiciaires (90,52 %)
et 53 accueils volontaires.

Institutionnel et Accueil en famille (alternative care)

TOTAL : 1329 enfants et jeunes adultes
dont 1083 placements judiciaires (81,49 %)
et 246 accueils volontaires.

57,94 % enfants et jeunes adultes en institution
42,06 % enfants et jeunes en accueil en famille

Autres situations

Enfants et jeunes adultes bénéficiant d'autres encadrements

- 312 jeunes adultes en SLEMO (logement encadré).
- 13 enfants et jeunes adultes en famille d'accueil de jour.
- 14 enfants et jeunes adultes en institution spécialisée 'jour'.